



Listen to this article

254 Aout 1906

Le Seigneur est là! Joie au monde!

Que la terre acclame son Roi!

Que notre voix, au ciel réponde,

Que tout coeur reçoive sa Loi!

Par la vérité et la grâce

Il jugera les nations

Elles verront ma justice en face!

Et ses tendres affections.

(Trad. par Mme. fi. C.)

De ce côté de la tombe, le péché apporte sa propre souffrance et sa peine.

C'est une bévue théologique absolument en désaccord avec les Ecritures, d'enseigner que le péché d'Adam ne retombe pas sur sa postérité en plus de la mort. C'est le contraire qui est vrai. La punition du péché originel dont tout le monde a sa part (par la mort) commença à être sentie de suite par Adam puisqu'il fut chassé du jardin d'Eden pour gagner son pain à la sueur de son visage, en combattant les épines et les chardons et d'une façon générale

toutes les situations défavorables qui sont associées à la malédiction sur la terre. Toutes les souffrances, les douleurs, les soupirs et les larmes d'Adam, d'Eve et de leur postérité contingents d'un esclavage de pénalité aboutissant à la grande prison de la mort, ont été associés avec le châtement du péché —ils ont constitué la mort successive dont le résultat est l'extinction absolue.

C'est de la peine de la mort, extinction, que Dieu a racheté le monde entier par Jésus-Christ. Ce ne sont pas les souffrances de la mort qui expient la faute: mais c'est la mort elle-même, pour toute l'éternité, qui est le châtement. Le péché originel n'a pas besoin d'un plus grand châtement. Nous pouvons facilement comprendre qu'une autre punition n'aurait pas été possible, ni raisonnable, et aucune autre n'est mentionnée dans la Parole divine. Quiconque considère le fardeau de peines physiques, mentales et morales, les tristesses, les déceptions expérimentées dans le monde en se souvenant que ce même ordre de choses a duré 6000 ans, avouera que Dieu condamna l'homme à un terrible châtement lorsqu'il lui dit: "Mourant, tu mourras". — Gen. 2 : 17.

Prétendre qu'après que l'humanité a passé par les épreuves, les difficultés, les déceptions et les tristesses de la vie présente une éternité de tortures l'attend encore parce que le père Adam a désobéi en mangeant du fruit défendu, serait supposer quelque chose de déraisonnable et impliquerait l'aberration mentale d'un homme réfléchi.

Quiconque pèche, souffre.

Ce vieux proverbe est manifestement vrai. L'observation et l'expérience nous enseignent que tandis que nous sommes nés dans le péché et conçus dans l'iniquité (Ps. 51), continuellement entourés de conditions imparfaites et de bas instincts, néanmoins il nous est possible de lutter contre tous ces obstacles de nous maintenir à un certain niveau et de nous préserver d'une dégradation plus grande, même d'avancer d'un pas dans la bonne voie, bien que nous soyons incapables de nous relever nous-mêmes et d'arriver à la perfection. D'un autre côté, il est également évident que céder aux faiblesses et aux imperfections dans lesquelles nous sommes nés, parce qu'il est facile de marcher dans le chemin qui mène vers le bas, la route large, néanmoins c'est le chemin de la destruction — le chemin dans lequel nous pouvons hâter en nous-mêmes, le progrès des éléments morbides, déjà en action chez nous. En outre tandis que toute la création, comme le dit l'apôtre, gémit et est dans les douleurs de l'enfantement à cause du péché et de la

malédiction et parce que nous sommes une race sujette à la mort, il est possible à chacun par imprudence et en se jetant tête baissée dans le péché, d'augmenter ses gémissements, ses ennuis et d'accroître ses chagrins, ses déceptions et ses vexations.

Considéré ainsi, le péché accroît les peines de l'individu et tend à hâter sa course vers la tombe, tandis qu'au contraire, chaque effort vers la justice, chaque effort pour se retenir sur la pente des mauvais instincts, est avantageux. Ainsi, nous voyons que dans le plan divin, récompenses et punitions règlent avec mesure les incrédules mêmes.

Anéantissement du péché du monde.

Les Ecritures appellent partout notre attention sur le fait que, en ce qui concerne les croyants de l'âge présent, leurs péchés passés sont tous détruits et leur responsabilité devant Dieu est l'attitude actuelle de leur cœur. Nous avons vu que Dieu peut être juste et en même temps justifier ceux qui croient en Jésus Rom. 3 : 26. Il anéantit leurs péchés passés à cause du grand sacrifice de rédemption de Christ, dans le mérite duquel chaque croyant a sa part. Mais que dirons-nous en ce qui concerne le monde? — ceux qui ne sont pas croyants ? Nous ne pouvons pas dire d'eux que Dieu a détruit leurs péchés, qu'il leur impute le sacrifice de Christ car il n'y a pas dans les Ecritures une garantie de cette nature: mais il n'y a pas non plus que ceux qui n'ont pas cru dans le seul nom donné sous les cieux ; parmi les hommes, par lequel nous puissions être sauvés, doivent être considérés comme responsables, pour leur part de la faiblesse d'Adam, pour toute leur ignorance, leur aveuglement, la mesure de leur consentement au péché qu'ils ont commis, et qu'ils doivent être punis après leur mort. — en étant réveillés du sommeil de la mort par le pouvoir de la résurrection, afin qu'ils puissent être punis pour toutes les faiblesses, imperfections etc..., dont ils avaient hérité et qu'ils ont peut-être en quelque sorte accrues.

Evidemment une telle procédure ne serait pas équitable, puisque comme nous l'avons déjà vu, ils souffrent dans la vie présente des faiblesses, des douleurs, des larmes et des tristesses qui sont leur part de punition du péché et puisque, comme nous l'avons vu aussi, leur part à la mort commune complète sont l'application de la sentence en tout point. La pensée d'un réveil à venir, pour le châtement d'un péché passé est entièrement en contradiction avec la déclaration des Ecritures et leur conception raisonnable de la justice divine. Ce serait comme le procès, d'inculpation, l'emprisonnement et l'exécution d'un meurtrier et ensuite, si le gouvernement avait le pouvoir, sa résurrection pour qu'il puisse

être torturé ou pendu de nouveau de nouveau

255 Aout 1906

sans relâche. De telles conceptions sont totalement hors d'harmonie avec le caractère et la parole de Dieu — nous devons les répudier.

La récompense de la foi.

Mais quelqu'un suggère que les péchés du monde peuvent comprendre le meurtre, l'incendie volontaire, l'adultère et plusieurs horribles crimes et que Dieu ne peut pas pardonner ceux-là. Nous répondons au contraire que ces mêmes crimes ont été commis par plusieurs qui devinrent croyants en Christ et eurent leurs péchés complètement pardonnés. Si la justice n'a pas été violée en ces à de l'âge pardonnant ces péchés à l'Eglise de l'Evangile comment pourrions-nous envisager qu'elle serait violée si ces mêmes péchés étaient pardonnés dans l'âge à venir? L'apôtre énumère ces différents péchés en parlant de l'Eglise pardonnée: " Ne vous y trompez pas, ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs n'hériteront le royaume de Dieu." L'apôtre, après avoir récité presque tous les crimes du Décalogue et parlé de toute dégradation ajoute : "Et c'est là ce que vous étiez quelques-uns de vous: mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus. "

Le dessein divin.

Le dessein le Dieu consiste en ce que nous le soyons de plus en plus rayonner à travers sa parole: — après avoir d'une manière spéciale béni ceux qui ont la foi en lui, qui exerceront cette foi et sous son égide développeront l'esprit d'amour - il agira ensuite envers tous les hommes qui n'ont pas encore entendu son nom, dont les yeux et les oreilles de l'intelligence n'ont pas encore été ouverts dans le vrai sens du mot pour apprécier la hauteur et la profondeur, la longueur et la largeur de l'amour de Dieu. Maintenant c'est l'âge de la foi, mais l'âge suivant sera celui de la vue, dans lequel le Seigneur révélera à tout le monde son glorieux caractère.

Mais quelqu'ami objectera peut-être: ..Qu'a fait le monde pour mériter une telle bénédiction

des mains du Seigneur ?” Nous répondons : qu’a fait l’Eglise pour mériter la grâce et la faveur divines et le pardon de ses péchés ? Ni ceux qui maintenant croient et exercent la foi, ni ceux qui croiront peu à peu en voyant n’ont rien dont ils puissent se prévaloir devant le Seigneur. Ni nous ni eux, ne pouvons élever aucune prétention pour que la justice détruise nos péchés et que nous soyons réintégrés dans la miséricorde et dans la faveur divine. La base de l’espérance autant pour nous-mêmes que pour le monde repose sur le grand sacrifice accompli au Calvaire.

Châtiment à venir pour le monde.

En étudiant les enseignements des Ecritures, concernant les procédés de Dieu à l’égard des péchés de l’Eglise, nous trouvons que tout péché pardonnable reçoit dans la vie présente ses coups et que la seule punition des péchés qui s’étend à la vie future est celle d’une seconde mort destruction complète laquelle sera appliquée seulement à ceux qui pèchent volontairement, délibérément et intentionnellement contre la lumière, la connaissance et l’opportunité. Il en sera autrement avec le monde. Il souffre, comme nous l’avons vu, la conséquence naturelle du péché dans la vie présente en s’acheminant vers la mort. La condamnation pour le péché, la malédiction, sera enlevée au monde à l’ouverture de l’âge du Millénium, et il n’y aura plus de malédiction. Dieu acceptera alors le sacrifice de Christ, comme pleine satisfaction pour le monde entier et effacera le péché de tous ceux qui le voudront. Mais quoique la condamnation pour le péché doive être levée entièrement du monde à ce moment-là — avant le réveil du sommeil de la mort — les gens se relèveront de la tombe dans les mêmes conditions où ils étaient avant de mourir, puisqu’il n’y a aucun changement moral dans le sépulcre, ni oeuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse dans le sépulcre où tous vont.

Le monde sortira alors, portant les marques de dégradation et de péché avec lesquelles chacun mourut

Ce sera l’œuvre de l’âge du Millénium d’effacer ces matrices, ces marques de dégradation et de péché. Et c’est chose naturelle que l’union de chaque être avec le Seigneur et le poids de dégradation avec lequel il sera obligé de lutter dans l’avenir, seront proportionnés à la mesure de sa connaissance et de sa conscience dans la vie présente dont il a méconnu les appels. Quelques-uns peuvent avoir péché gravement commis un meurtre sanguinaire, comme aussi une calomnie meurtrière et des assassinats de réputation et à cause de leur

dégénérescence par la chute et de leur ignorance, ils peuvent être plus préparés pour les bénédictions, les grâces, les faveurs et les déterminations les plus élevées de ce moment que d'autres qui ayant beaucoup plus de connaissance et partant, beaucoup plus de responsabilité, commirent des crimes, qui peut-être aux yeux de plusieurs furent considérés comme moins atroces.

La conscience semble être la pierre de touche d'après laquelle le jugement du monde sera calculé. Tous les péchés par ignorance ou faiblesse avant été détruits sûrement, ils n'encourront pas de punition. Les souffrances qu'endureront les hommes durant l'âge du Millénium les difficultés qui environneront leur sentier quand il sera exigé d'eux de s'élever de la dégradation à la perfection, seront proportionnées à leur consentement à faire le mal dans le temps présent.

Nous devons noter, toute fois, que les jugements que le Seigneur exercera envers le monde, en ce temps à venir ignorent comme détruites, toutes les responsabilités du mal fait dans le passé, quoique les faiblesses résultant des actions mauvaises seront encore dans la chair et auront besoin d'être combattues, puis surmontées avec l'aide du Seigneur. De là nous voyons que, en ce qui concerne les hommes en générale ceux qui s'efforcent de mener une vie morale et intègre, de garder une bonne conscience et d'agir avec droiture, même quand ils sont maintenant aveugles et ignorent les promesses du Seigneur, profiteront peu à peu plus tard de tous leurs efforts actuels pour vivre selon la justice.

Lettres intéressantes.

Cher Monsieur et frère en notre Sauveur.

Permettez-moi je vous prie de vous exprimer mes pensées en mon bien aimé Sauveur et Rédempteur ;je vous dirais

256 Aout 1906

qu'en 1883 j'avais reçu Jésus comme aujourd'hui, mais loin d'avoir la joie que je possède maintenant, une joie et un bonheur qu'on ne peut exprimer. Je chante jour et nuit les louanges de mon Sauveur, j'ai trouvé tes autels, ô Eternel des armées! Je te célébrerai sans cesse!

Oh que ces Phares, "Messagers de la Présence de Christ", me font du bien! Quelles richesses insondables que l'héritage que nous possédons dans notre Dieu et notre Seigneur Jésus Christ . . . C'est depuis le jour que j'avais lu l'Aurore du Millénium que je me suis mis à chanter ; c'est la Louise Quaille mon amie qui me l'a prêtée, je l'ai lue deux, trois fois et tout d'un coup une joie débordante m'a inondé le cœur en mon Sauveur. Je ne voyais pas qu'il y avait des chants venant de Dieu, mon Père; je n'avais jamais chanté, j'ai regret de ne pas savoir chanter comme mes amies de jeunesse, mais je chante ces saints cantiques de l'AURORE:

"Il se dissipe le mystère, les promesses vont s'accomplir, etc." J'ai aussi lu la Pyramide, mon cœur et ma chair crient de joie vers le Dieu vivant. Heureux ceux qui habitent dans ta maison ils te célèbreront sans cesse! . . . Christ est ma vie. Excusez-moi d'écrire si long, en vous racontant encore la vie de tous mes chers enfants qui sont si bons à mon égard.

Toutes mes amitiés en Dieu et en notre bon Sauveur et Rédempteur. Vve. Deloye
(Doubs.)

Cher Monsieur et frère.

Je vous remercie cordialement de l'envoi du N° du Phare, dernier paru. Depuis sa réception, j'y avais jeté un rapide coup d'œil mais c'est aujourd'hui seulement que j'en ai fait la lecture suivie, quel bonheur! le Seigneur est présent. Il fait bon l'attendre tous les jours, mais savoir que la prophétie concernant son retour est sur le point de s'accomplir, c'est là le sujet d'une grande joie.

Merci encore, cher frère, de votre envoi.

Salutations bien cordiales. J. Allard, instituteur (Gard.)

Mon cher frère: Je t'ai fait parvenir les manuscrits (trad. de fr. Chevalier et de s. Mme Cavallier) que tu m'avais confiés. Je les ai trouvés très intéressants et pense qu'ils sont appelés à faire ouvrir les yeux à quelques-uns. J'ai reçu ces jours derniers une bonne lettre de Bar-le-Duc dans laquelle L. me dit notamment être en mesure de répondre avantageusement à tous parce que "l'AURORE" a été pour lui une véritable révélation. Dieu en soit loué! Nous espérons aller les voir ma femme et moi . . . As-tu appris la mort de notre soeur Dussard d'Auchel [très intéressée dans l'Aurore du Millénium]? Tu feras bien d'écrire

de suite au fr. Henri Dussard . . . Une parole qu'elle répétait souvent est celle-ci:

"C'est ici ma consolation dans mon affliction, ta Parole me rend la vie!"

Encore une qui nous a devancé [on nous a annoncé aussi la mort d'une autre soeur, Mme. A. Chevrel de Marnes-la-Coquette; elle attendait aussi la consolation d'Israël dans l'inauguration du Royaume en 1915] et qui contribuera à instaurer sur notre pauvre terre le glorieux Règne de notre Sauveur.

As-tu lu le dernier discours de Biétry (l'anti-socialiste) à la Chambre des députés? Il préconise la propriété individuelle en l'opposant au collectivisme. Vraiment le mouvement des idées est en France extrêmement intéressant. —Je suis toujours à ta disposition pour de nouveaux travaux. Ma femme et moi te remercions pour tes bons vœux. Crois-moi ton bien affectionné Eug. uber.

Cher frère en Christ : Je vous remercie cordialement pour le Phare, je le remettrai à qui de droit. J'ai reçu les 2 paquets de VEDETTAS d'Italie avec 2 autres paquets du cher frère Carl Schutzbach [de R., Zurich]; j'ai donc de quoi distribuer de la nourriture spirituelle aux affamés Italiens, ici à Trieste . . . Priez pour moi et pour ceux d'ici.

Il faut que je change de domicile, je ne sais encore où aller; mais le Dieu tout bon y pourvoira . . . Bien des salutations cordiales à vous et à tous les frères Veuve Marie Tomasewich.

Cher Monsieur et frère en J. Christ: J'ai bien reçu le colis que vous avez été si aimable de m'adresser; je vous remercie beaucoup. J'ai aussi pu faire une abondante distribution parmi mes anciennes et nouvelles connaissances de mon pays natal des Sagnes d'Araules. Quoique les gens du pays soient plus ou moins éclairés sur les vérités de l'Évangile, j'ai cependant déjà recueilli plusieurs bons témoignages de vie spirituelle, grâce surtout au mouvement revivaliste qui se poursuit aujourd'hui un peu partout et en France à cause de la séparation des églises et de l'État. Les personnes réellement religieuses sont d'un abord plus facile pour leur parler des vérités plus profondes, aussi j'ai la joie de vous dire que je crois fermement au fait que le Phare ainsi que les autres brochures [de l'Aurore du Millénium] feront beaucoup de bien, car la contrée est bien disposée à recevoir le véritable Évangile.

Avec le concours du pasteur de ma localité nous sommes en train de reconstituer une

nouvelle union chrét. de jeunes gens, auxquels j'ai distribué plusieurs journaux et brochures et ils sont tous intéressés par ces vérités si claires et précises.

Donc cher ami encore une fois merci de votre envoi et du bon N. Test. (Lausanne). Mon frère l'instituteur se joint à moi pour vous saluer bien fraternellement en notre commun Sauveur, Jésus. En Lui votre bien dévoué A. Chastanier.

* *

Nous avons aussi reçu de bonnes nouvelles, par frère Félix Jonet; au sujet des frères de la province de Liège, dont deux récemment se sont laissés immergés en Christ; puis de frère Louis Bourgeois de Schoerbeck-, qui s'efforce de répandre des Phares parmi les protestants de Bruxelles. Il a eu la joie de trouver quelques intéressés, qui prêtent l'oreille à ces sublimes choses de Dieu. Que le Seigneur bénisse tous ces frères et amis et leur donne, ainsi qu'à nous, une entrée toujours plus pleine ou abondante dans son Royaume éternel. — 2 Pierre 1:11.